



EN MOUVEMENT POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

Dr Olfa JOUINI

Médecin du travail – Prevlinc Santé au Travail – Paris

Julien PEINE

Technicien Hygiène Sécurité Environnement, Responsable de la prévention Pôle Est et Chef du Projet Sport – Prevlinc Santé au Travail – Paris

Karine WIRTH

Directrice des partenariats – Prevlinc Santé au Travail – Paris

Introduction / Objectifs :

Pour répondre à la loi « Santé au Travail » de 2022, dans laquelle Santé publique et Santé au travail peuvent agir de concert, nous nous mobilisons pour répondre à ces enjeux. D'après l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) en 2022, 95 % de la population française est concernée par une détérioration de la santé par manque d'activité physique ou par sédentarité, avec l'Île-de-France comme championne. La mobilisation de notre Service de prévention et de santé sur ce sujet représente une occasion de transformer l'essai.

Acteur majeur de la Santé au travail en France et fidèle à son rôle de conseil et d'accompagnement des entreprises, Prevlinc s'engage au travers d'actions où Santé au travail et Santé publique se mêlent. Notre nouvelle identité Prevlinc place l'innovation et l'ambition au cœur de nos démarches, tout en continuant de tisser ce lien précieux avec nos adhérents en faveur de la promotion de la santé.

Méthodologie :

Pour cela, nous avons mis en place une gestion de projets pour atteindre nos objectifs, en agissant à la fois sur l'échelle de l'organisation des entreprises, mais aussi des individus (suivi individuel) sous la forme : d'un défi connecté de promotion de l'activité physique, de création de contenus utilisés dans le cadre du suivi individuel, de webinaires employeurs et salariés ou de partenariats.

« 22 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée tous les jours annulent les effets d'une sédentarité importante » (Sagelv EH, et al., Br J Sport Med 2023).

Résultats obtenus :

- ▶ 31 200 salariés sensibilisés par les professionnels de santé lors des visites médicales d'avril 2024 ;
- ▶ 1 défi de promotion de la mise en activité physique connecté ;
- ▶ 187 salariés d'entreprises adhérentes et collaborateurs confondus, ayant atteint l'objectif des 15h d'activité physique par mois (soit 30 minutes par jour) ;
- ▶ 15 entreprises inscrites au webinaire dédié au rôle de l'employeur ;
- ▶ 1 webinaire salarié dédié à la sensibilisation des salariés adhérents ;
- ▶ 1 campagne de vidéos de promotion et d'éducation de l'activité physique en entreprise ;
- ▶ 2 études déjà menées avec le "motion capture" dans un dispositif d'accompagnement intégré ;
- ▶ création d'un parcours animé par notre référent dédié.

Discussion des résultats / Conclusion :

Cette démarche de « mise en mouvement » s'adresse à la fois à nous-même en interne, en tant que Service de Prévention et de Santé au Travail et aussi en externe pour pouvoir mieux se faire le relai de ces messages de prévention.

Le bénéfice de la prévention par la promotion de l'activité physique est encore mal connu et compris par les différents acteurs dans les entreprises et pourtant c'est un levier puissant pour prévenir notamment l'apparition d'accidents, de maladies que cela soit sur le champ des risques physiques ou psychosociaux.

Notre démarche est donc d'engager cette prise de conscience auprès de nos entreprises adhérentes et de leurs salariés, dans la réussite de cette action. Elle ne se mesurera donc pas que sur le nombre de participants mais aussi sur notre engagement à mener des actions fortes sur ces objectifs de participation à la Santé publique.



Pour contacter l'auteur de cette communication : olfa.jouini@prevlink.com

A large section of the page containing numerous horizontal dotted lines, serving as a template for writing or notes.